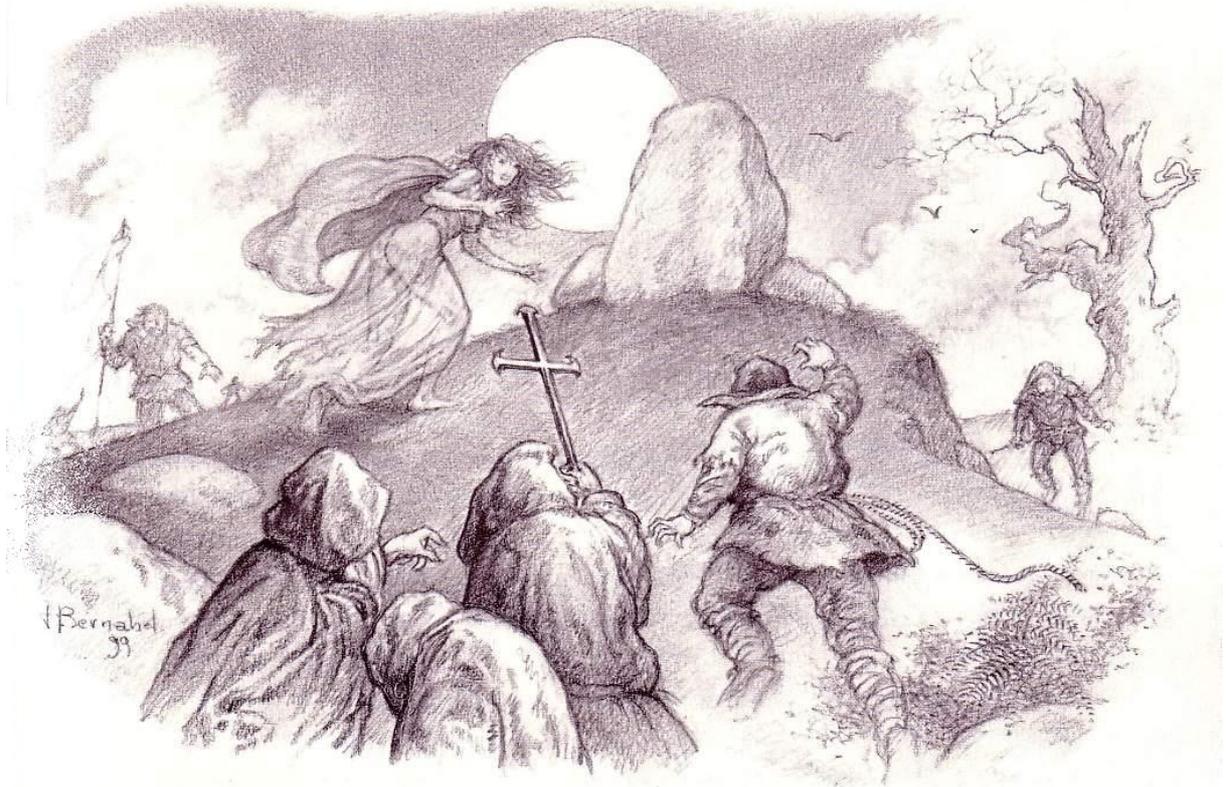


❧ Histoire de la Chasse aux Sorcières ❧



Écrit par :
BunnyWitch



Préambule : Faire la part des choses

Passé l'enthousiasme de voir mon texte publié sur Sorcellerie.net, j'ai réalisé que les propos tenus dans le texte suivant risqueraient d'être mal interprétés et porter à confusion. Afin d'éviter d'éventuels et regrettables malentendus, je tiens à faire quelques précisions une bonne fois pour toutes. Et ceci afin d'informer sans pour autant lancer de vaines polémiques.

Certains trouveront que je critique beaucoup l'Église dans le texte qui va suivre... Seulement, je critique toute organisation totalitaire qui tente d'imposer ses dogmes, ses croyances et un mode de comportement restrictif, et ce par tous les moyens : coercitions, violence, martelage cérébral, endoctrinement dès le plus jeune âge, chantage, etc. comme ce fut malheureusement le cas à l'époque de la « Chasse aux Sorcières ». Car nul n'a le droit d'imposer ses croyances à qui que ce soit. Et personne n'a le droit d'interdire les convictions à quiconque. C'est pourtant bien ce qu'ont fait l'Inquisition et l'Église à cette époque...

« À cette époque »... Tout se tient en ces mots. Je ne déteste pas la foi chrétienne, la vraie, ni les vrais croyants – sincères – ni les églises, mêmes si elles ont été construites sur les anciens lieux de culte païens, ont les sent sourdre en dessous et faire vibrer la Terre. Il ne faut pas faire un amalgame rapide et simpliste ; **le fait que je critique aussi virulemment les actes de l'Église à cette époque ne veut pas dire que je méprise la chrétienté aujourd'hui encore.** Ce serait vraiment trop facile de dire ça et, surtout, complètement erroné ! Les horreurs décrites dans ce texte ont été commises par des hommes et pas par une Religion, ne voyez donc pas dans ce texte une insulte au christianisme. Est-ce que c'est bien clair pour tout le monde ?

Je suis quelqu'un de passionné, c'est ainsi qu'est faite ma nature. Et je sais que le sujet qui va être abordé est extrêmement sensible et délicat. Seulement, je veux bien vous faire comprendre que **ma rancœur s'élève uniquement contre ceux qui ont proféré les atrocités innombrables que vous êtes sur le point de lire.** Oui, je parle bien des hommes et non de la Religion en elle-même.

Pour finir, je tenais à préciser qu'à l'origine ce texte était uniquement destiné à figurer dans mon « Livre des Ombres » et avait donc un caractère privé et très personnel. Il n'était pas prévu que je le mette en ligne, au vu du plus grand nombre d'entre vous. Car ce que vous allez lire est donc directement extrait de mon Grimoire personnel. Cela n'a donc jamais été écrit pour quelqu'un d'autre que moi. J'ai voulu faire un condensé aussi complet que possible sur le sujet.

Néanmoins, je suis très heureuse de vous faire partager les fruits de nombreuses heures de recherches et de travail personnels. J'espère du fond du cœur que ceci nous permettra de mieux comprendre l'Histoire qui a eu lieu afin de ne pas recommencer les folles erreurs du passé. Le proverbe qui suit n'a jamais été aussi vrai que pour la « Chasse aux Sorcières » : « Quiconque oublie son passé est condamné à le revivre. »

Je vous souhaite à tous une bonne lecture, en vous remerciant à l'avance de l'attention portée à ce préambule que j'ai estimé nécessaire à la bonne compréhension de mon initiative.

Cordialement,

BunnyWitch

Qui est la sorcière ? Pour l'imagerie populaire élaborée au cours des siècles par l'obscurantisme, c'est une vieille horrible, effrayante et perverse, méchante, édentée, volontiers juchée sur un manche à balai, jetant la stérilité, le marasme et les pires calamités. Par les inepties qu'a colporté l'Église, le mot « sorcière » changea de sens pour désigner « celle qui nuit et fait peur ». Non ! Trêve de débilites ! Il n'est pas possible d'étudier la magie et la sorcellerie sans faire référence à cette période obscure et de folie sanglante que la « Sainte » Inquisition a laissé dans les mémoires sous le nom de « Chasse aux Sorcières ». Histoire de remettre les pendules à l'heure, elles vont remonter le Temps pour narrer cette dramatique époque... pas si lointaine que ça.

La Sorcellerie a toujours existé ; par contre, la « Chasse aux Sorcières » est un phénomène historique spécifiquement moderne – comparable au nazisme ou au stalinisme – par lequel d'innombrables êtres humains (surtout des femmes, à tel point qu'on parla même de « sexocide des sorcières ») furent soumis à d'abjectes tortures par leurs semblables (surtout des hommes) et condamnés à une mort atroce pour des crimes que nous considérons à la fin du XXème siècle comme parfaitement imaginaires. Elles ne furent pas persécutées par la populace, mais bien par les hommes les plus cultivés, religieux et érudits de leur temps, surtout par les catholiques et les protestants.

La persécution systématique pour fait de sorcellerie est un phénomène relativement récent. Ce ne fut qu'à une époque bien définie de l'histoire – du XIVème au XVIIIème siècle – que le pouvoir de l'Église et de l'État firent cause commune pour exterminer les soi-disant sorcières. Durant cette période, c'est plus d'un million de personnes environ – davantage selon certains chroniqueurs, depuis l'ouverture des archives de l'Inquisition – qui furent exécutés pour sorcellerie.

Pourquoi la persécution des sorcières prit-elle de telles proportions à cette époque ? Au début du Moyen-Âge, l'Église soutenait officiellement que le vol des sorcières à travers les airs était une illusion créée par le Diable. Mais, au début de l'époque moderne, du XIVème au XVIIIème siècle, la doctrine de l'Église à ce sujet se modifia, et il devint hérétique de ne pas croire que le vol des sorcières avait effectivement lieu. Désormais il fallait y croire sous peine d'être considéré à son tour comme hérétique. Ce qu'on avait pendant si longtemps considéré comme de folles croyances justifierait la répression. De cela l'Inquisition porte l'entière responsabilité.

Des centaines de milliers de personnes (voire même des millions) – des femmes dans 80% des cas – furent brûlées parce qu'elles avaient confessé (sous d'effroyables tortures) ce qui était officiellement impossible 500 ans auparavant : à savoir qu'elles volaient à travers les airs pour participer à des sabbats où elles retrouvaient le Diable, avaient des rapports sexuels avec lui, et lui juraient fidélité éternelle.

Mais intéressons-nous au contexte d'un point de vue socio-économique de l'époque. Alors que la société médiévale s'effondrait, sectes hérétiques et jacqueries paysannes menaçaient de plus en plus l'Église. Afin de conserver sa domination sur le peuple, l'Église se disculpa (elle ainsi que la noblesse) du désastre économique et social, en rejetant la faute sur ces femmes qui volaient dans les airs, gâchaient les récoltes, tuaient les bœufs, propageaient la peste parmi les animaux, et, plus généralement, semaient le trouble dans le corps politique.

La « Chasse aux Sorcières » permit de disculper la classe dominante et l'Église en transformant les pauvres, les malheureux et les femmes en autant de boucs émissaires. Ains, l'Église s'affirmait en tant qu'apparente protectrice du peuple contre les forces du mal – et ce au moment

même où le peuple commençait à douter de la magie de l'Église, et peut-être à se demander si, tout compte fait, il avait réellement besoin de l'Église.



Après l'institution de la nouvelle religion (Chrétienne), on appella « sorcières » celles qui voulaient continuer à vivre à part entière. Arbres, sources, femmes furent alors maudits : la religion du désert avait remplacé le culte de la Forêt, la glorification de la Vie. Les sorcières étaient – et sont encore – témoins et survivantes de l'Ancienne Religion, naturelle et ancestrale, de cette perception du Monde naturel et infini, que l'on voulait effacer à tout prix.

L'Église et ses pervers hiératiques ne voulaient voir que du feu – dans la Magie et le Paganisme... de leur satané enfer. Les sorcières, disaient-ils, se rendaient au Sabbat, juchées sur des balais ou des animaux lubriques et malfaisants. Sur les lieux de la réunion c'était orgies sexuelles, ogres, coïts contre nature avec le Diable prenant forme de bêtes cornues, cerfs ou boucs. La sorcière lui abandonnait son corps et son âme, en échange il lui donnait des pouvoirs maléfiques. On tuait des enfants, on les mangeait !... Cela se passait dans la Forêt « qui ne peut abriter que de mauvaises choses »... Il fallait donc maudire la Forêt, traquer et détruire par le feu les femmes qui participaient au sabbat.

Les sorcières n'ont jamais invoqué le Diable, dont elles ne connaissaient même pas l'existence puisqu'il était « né » des fantasmes dévoyés de sombres sectataires d'une religion.

L'Église procéda à une véritable inversion des valeurs, à un lavage ou plutôt à un « souillage » de cerveau : de blanc et vert, on vit noir et infernal tout ce qui était lié à la Nature ainsi qu'aux femmes. La « Chasse aux Sorcières », des XIIe au XVIIIe siècles, utilisa les mensonges les plus bas, les actions les plus viles, pour imputer aux femmes les méfaits les plus aberrants.

L'Inquisition inventa des délits ainsi que des tortures ingénieuses et atroces. Livrées à la perversité débridées des juges, les sorcières n'en ressortaient jamais vivantes (de toutes façons, si elles avaient été relâchées, elles n'auraient pas pu survivre tant elles étaient estropiées et mutilées par les sévices). Mais que de souffrances inutiles avant les flammes ultimes ... quand elles y parvenaient. Pour mille brûlées vives, on peut compter autant de sorcières mortes dans les supplices et autant périées dans les immondes cachots, des suites des blessures ou des effroyables conditions de détentions.

Sous une terrible pression psychologique, un harcèlement mental laminant et des tortures insoutenables et sans limites, propres à arracher n'importe quels « aveux » suggérés, en même temps que les ongles, l'identité



ou les yeux, les juges parvenaient à faire dire aux inquisitionnées tout ce qu'ils voulaient pour servir leurs desseins et justifier la « Chasse aux Sorcières » auprès de la populace.

L'Inquisition était un jeu. Mais un jeu effroyable dont les règles avaient été élaborées par les démonologues qui, de plus, s'étaient octroyés tous les droits pour piper les dés. Et les accusées, les pions damnés d'avance.

Les inquisiteurs ont combattu ce qu'ils appellaient « l'irrationnel » que leur esprit stérile et borné ne pouvait comprendre, par le sadisme criminel et par le grotesque et l'aberrant, sans aucune crainte du ridicule à travers les siècles.

Maintenant ou jadis on a semé la méfiance, l'horreur, la crainte ou la haine dans l'esprit du commun. On a créé la psychose des sorcières. Toujours le même schéma : la dictature de la pensée unique.

Les ministres de l'Église passèrent maîtres dans l'art de manipuler et d'orienter l'opinion publique tant par les faux clichés répandus à l'aide du martelage cérébral que par la crainte de la répression terrifiante et démentielle, par ses cruautés et ses injustices implacables.

Un bref historique, les grandes dates de l'Inquisition

❖ 1184 → Mise en place de l'Inquisition qui trouve son origine dans un décret du Concile de Vérone relatif aux hérétiques de Lombardie.

❖ 1198 → Apparitions des 2 premiers Inquisiteurs connus, 2 moines de l'ordre de Cîteaux, désignés par Innocent III lors de l'hérésie de Cathares.

❖ 1215 → L'existence du Diable a été établie par le quatrième Concile du Latran.

❖ 1233 → La sorcellerie est assimilée à l'hérésie. Le Pape Grégoire IX confie aux Dominicains le soin de pourchasser les hérétiques en utilisant la répression et en multipliant des bûchers, dont « saint » Louis qui ne se gênait pas de faire couper la langue aux païens, disait : « Je n'ai rien trouvé de chrétien en cet homme »

❖ 1252 → Apparition des tortures pour obtenir les aveux des inculpés.

❖ 1326 → Vivant dans la crainte des poisons et des sortilèges, le Pape Jean XXII promulgue la bulle « *Super Illius Specula* » qui fait de la sorcellerie une hérésie. Pratiques magiques, sorcellerie et hérésie désormais ne font plus qu'un.

❖ 1376 → Mais avant le tristement célèbre « *Malleus Maleficarum* », il y a eu le « *Directorium Inquisitorum* » de Nicolas Eimeric. L'inquisiteur n'avait plus à se poser de vaines questions, il n'avait même plus à penser, mais à agir en suivant le guide, et s'il lui restait quelques doutes, ils s'évanouissaient devant la certitude d'avoir fait ce qu'il fallait ... Moyen de libérer la conscience en lui ôtant tout scrupule, le fanatisme nécessaire à la lutte contre les sorcières avait tout à y gagner. Mais n'était-ce pas surtout le meilleur moyen pour traquer sans merci les sorcières et les exterminer avec la tranquille assurance de faire oeuvre utile en se mettant au service de l'humanité ?

❖ 1484 → Émission par le pape Innocent VIII, de la bulle « *Summis Desiderantes Affectibus* » où il exhorte les prélats allemands à réprimer encore plus durement la sorcellerie. C'est un véritable chant de guerre de l'Enfer qui déclencha un regain hallucinant de crimes. Cette bulle confirmait que l'Europe occidentale était la proie des démons et des sorcières.

❖ 1486 → Deux dominicains, Kramer et Sprenger, rédigèrent le terrible « *Malleus Maleficarum* » ou « *Marteau des Sorcières* » : un manuel, redoutable et pourtant délirant, conçu à l'intention des inquisiteurs qui allait cruellement les inspirer et les fanatiser. Kramer et Sprenger étaient des fanatiques et des imbéciles ; leur « *Malleus* » est d'une stupidité sans nom. À la limite, on

aurait même pu le trouver amusant si des millions de malheureux (et surtout de malheureuses) n'avaient pas été torturés et brûlés en son nom.

L'ouvrage, véritable bible du chasseur de sorcières, assimile la magie populaire à l'hérésie. Il diabolise littéralement la femme, capable et coupable de tous les forfaits. Désormais, on dispose d'une procédure claire et nette pour agir. Non seulement tous les crimes sont méthodiquement recensés, mais on sait comment interroger et quelles ruses utiliser, comment se protéger, comment faire avouer (la torture aidant) et quelles peines infliger (presque toujours la mort). L'ouvrage connut un succès foudroyant, puisqu'il y eut 28 éditions en deux siècles !

❖ **1582** → Parution (à Paris) de l'ouvrage « **La Démonomanie des Sorciers** » écrit par Jean Bodin. Véritable code pénal des sorcières, cet ouvrage, aussi nommé « **Fléau des Démon et des Sorciers** », se compose de quatre livres traitant de la divination des démons, de la définition des sorciers et des moyens diaboliques qu'ils utilisent, de la recherche de « ce qu'est la magie », des moyens de protection pour empêcher les maléfices, des moyens de reconnaître les sorciers, de faire la preuve du crime de sorcellerie et des moyens de tortures à employer.

❖ **1599** → Le temps des longs procès de l'Inquisition est révolu. Les laïcs prirent le pas sur les clercs en montrant encore plus de cruauté. Leur seul problème, c'est qu'il leur fallait un minimum de preuves avant d'envoyer des innocents au bûcher. La solution fut donnée par Jacques 1er d'Angleterre qui, dans son livre consacré à la Démonologie, explique que l'on peut prouver la culpabilité d'une sorcière en la piquant ou en la plongeant dans l'eau (si la piqûre ne saigne pas, c'est le signe certain que l'on est en présence d'une sorcière. De même, toute femme plongée dans l'eau est à coup sûr une créature du démon si elle s'avise de surnager). Voir le passage sur les tortures, un peu plus bas.

❖ **1599** → Sous la plume d'Henri Boguet naît « **Le discours exécration des sorciers** ». Cet ouvrage, d'une cruauté et d'un fanatisme pathologiques, connut onze éditions et fit longtemps jurisprudence dans les parlements de France. L'auteur prononça et ratifia environ six cents sentences contre les sorcières.

❖ **1609** → Conseiller au parlement de Bordeaux, Pierre de Lancre, est désigné pour s'occuper d'une enquête dans le Labourd (région de Bayonne). Pour lui, la région était la proie du démon, les sorciers étaient partout. D'arrestation en arrestation et après moult interro-gatoires, une grande partie de la population finit par avouer sa dévotion au Démon. Beaucoup furent torturés et brûlés. À la fin de sa mission, de Lancre était responsable de plus de 500 morts.

❖ **1612** → Mandaté par Henri IV, Pierre de Lancre, composa le « **Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons** », où il est amplement traité des sorciers et de la sorcellerie à la suite de l'enquête menée dans le Labourd. On trouve dans cet ouvrage une compilation des témoignages de sorcières obtenus sous la menace.

❖ **1682** → Un Édît Royal, interdit la poursuite judiciaire sur simple dénonciation et demande des preuves réelles. Il serait peut-être temps !

❖ **1692** → Malheureusement célèbre procès des sorcières de Salem, Massachusetts USA, qui ne fut ni plus ni moins qu'une épouvantable crise d'hystérie collective ayant conduit à la dénonciation, à l'emprisonnement et enfin à la pendaison de nombreux innocents.

❖ **1712** → En Angleterre, le dernier procès en sorcellerie aura lieu cette année là, mettant en cause Jane Wenham, accusée de prendre la forme d'un chat pour terroriser ses victimes.

❖ **1736** → En Angleterre, il fallut attendre cette année pour que la loi contre la sorcellerie soit abolie. En deux cents ans, 30 000 sorcières anglaises périrent sur les bûchers... (On peut sans doute tripler ce chiffre pour l'ensemble du Royaume-Uni).

❖ **1779** → En Suède, la peine de mort appliquée aux sorcières fut maintenue jusqu'à cette date. Il y eut beaucoup de bûchers allumés là-bas aussi.

❖ **XVIIIe siècle** → En France, et en Europe, les tribunaux de l'Inquisition tombèrent en désuétude dans la répression de la sorcellerie, les tribunaux royaux prenant le relais. En Espagne, l'Inquisition resta cependant vigoureuse.

Une idée, qui fera son chemin dans les siècles suivants, amena à se demander si le cas des sorcières ne releva pas davantage de l'asile que du bûcher. Le rationalisme, précurseur du Siècle des Lumières, commence à apporter un soupçon de raison, en France, à l'occasion du procès de la Marquise de Brinvilliers (célèbre criminelle, coupable de nombreux empoisonnements).

❖ **XIXe siècle** → En France, c'est le retour en force des guérisseurs et de la sorcellerie populaire dans les villages. La chasse aux sorcières se termine, l'Église se tournant désormais vers de nouveaux ennemis : les Philosophes...



La terreur règne. L'holocauste se propage comme un feu de brousse. Arrestations, tortures, dénonciations, détention dans des conditions effroyables et bûchers se multiplient sous les prétextes les plus fallacieux. La « Chasse aux Sorcières » a très vite dégénéré en arme politique efficace. Pour se débarrasser de quelqu'un de gênant, rien de plus facile que de le dénoncer aux autorités !

La lutte contre les sorcières n'est que l'essai forcené, obsessionnel et haineux de l'extermination de l'entité féminine et du vieux Paganisme dont ni Rome ni l'Église n'avaient pu étouffer la sève ni venir à bout.

Dans toute l'Europe, durant cinq siècles d'horreurs sans nom, de traques, d'injustices, de hargne totalitaire, des milliers, des millions de sorciers mais surtout de sorcières furent torturés, enfermés dans des trous immondes, démembrés, éventrés et, finalement, brûlés.

On dénombre les victimes des procès, lâchement assassinées par la trahison des juges, et seulement les innombrables victimes des bûchers, et cela un nombre stupéfiant, à désertifier les villages, à déboiser les Forêts.

Mais il faut leur additionner toutes celles qui sont mortes atrocement déchiquetées et démembrées dans les salles de tortures infernales où le Diable – s'il existait – aurait pu venir prendre des cours de perfectionnement au sadisme ! (Quand une sorcière mourait sans avoir rien avoué, pendant les affreuses tortures qu'on lui infligeait, on disait que le Diable l'avait tuée pour qu'elle n'avoue pas) Il faut aussi leur ajouter toutes les mortes oubliées enfermées dans des conditions cauchemar-desques et immondes, affamées, tourmentées, disloquées, cassées et rendues folles dans des prisons de démence ... et toutes celles qui, avant ou après leur arrestation, ont préféré se donner la mort que d'en subir mille de plus.

Sous la Torture

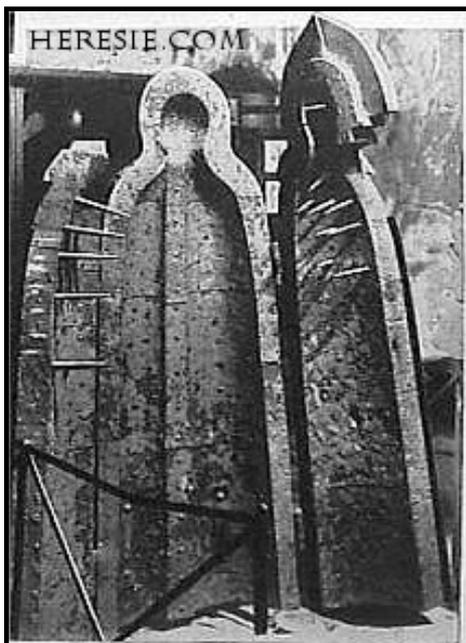
Au cours des siècles que dura la « Chasse aux Sorcières », les tortures infligées pour arracher des « confessions » aux prétendues sorcières furent si horribles qu'on hésiterait même à les décrire. En tout cas, dès que l'accusation de « sorcière ! » était proférée, la malheureuse n'avait aucune chance de sauver sa vie. Se posait seulement la question de savoir combien de temps dureraient les tortures, combien d'autres femmes seraient compromises, et si la prétendue sorcière serait magnanimement étranglée avant d'être brûlée.

Mais à quoi pouvait s'attendre une sorcière après qu'on l'ait accusée ? En un mot : la mort. Mais avant, à des épreuves comme celle de « la nage » – vestige de l'épreuve par l'eau pratiquée dans l'Antiquité – ou bien « le pesage » et « le piquage » (voir l'illustration ci-dessus). Au pire, les tortures comme « l'estrapade », « les poucettes », « les brodequins » ou encore la terrifiante « Vierge de Nuremberg ».



❖ Dans « la nage », on ligotait les mains et les pieds de l'accusée, puis on jetait son corps à l'eau. Si elle coulait directement, elle était reconnue innocente... Paix à son âme. Par contre, si elle flottait (comme ce fut très souvent le cas de fait de la loi d'Archimède), elle était bien l'enfant du Malin, vu que l'eau bénite l'avait rejetée. On ne la repêchait alors que pour mieux préparer son bûcher... à moins de ne la noyer directement.

❖ « Le pesage » constituait à peser la sorcière en utilisant comme poids une Bible ou une plume ; si elle était plus lourde ou légère – comme ce fut inmanquablement le cas, elle était déclarée coupable. Personne n'est ressortit innocent de cette pratique dont l'absurdité est terrifiante...



❖ Dans « le piquage », les chasseurs de sorcières recherchaient sur le corps de l'accusée les endroits nommés « marque du Diable », et par conséquent insensibles à la douleur. Certains poussaient le sadisme à piquer les parties du corps les plus intimes des accusées. Certains inquisiteurs, désireux de trouver des victimes à tout prix, allaient jusqu'à se servir d'aiguillons rétractables : quand on pressait sur la pointe, la lame glissait dans le manche, et l'absence de réaction de la sorcière devenait alors la « preuve » de sa culpabilité.

❖ « L'estrapade » consistait à nouer les bras de la victime derrière son dos, la suspendre des poids à ses pieds, puis la hisser brutalement en l'air plusieurs fois de suite, jusqu'à ce qu'elle avoue ou meure le corps complètement disloqué.

❖ « La Vierge de Nuremberg » (invention des chasseurs de sorcières allemands), c'était une sorte de sarcophage à forme humaine monté sur charnières, dont l'intérieur était hérissé de pointes d'acier qui

perçait la sorcière sans la tuer quand on le refermait sur elle, poignardant la malheureuse en vingt ou trente endroits en même temps. Au dessous de cette machine infernale était ouverte une oubliette au fond de laquelle le cadavre tombait émiétté et pourri dans un ruisseau souterrain, pour servir de nourriture aux poissons. Dans ces conditions effroyables, on ne s'étonna pas que tant de femmes aient fini par « avouer »...

❖ « Les Brodequins » cassaient lentement, mais sûrement les jambes. Et dans « les poucettes », on enfonçait profondément des pointes sous les ongles des victimes. La douleur était atroce et le sang coulait à flots.

Sans entrer davantage dans le détail des tortures (les sadiques et les masochistes pourront consulter à loisir les innombrables ouvrages où l'auteur se complait à les décrire), il faut savoir que la durant la persécution des sorcières, les tortures furent perpétrées par des hommes qui se considéraient comme les seuls et authentiques représentants de Dieu sur Terre. Et pourtant, le Diable aurait eu bien du mal à égaler leur cruauté !

Oui, cela fait bien des millions et des millions de victimes sacrificielles, assassinées par une religion qui ose accuser la précédente d'avoir perpétré des sacrifices humains ... On croit rêver !

Et nous parlons au nom de ces millions de filles des landes et des bruyères, de fées des sources et des clairières ou de ces innocentes qui ont été livrées à la mort par dénonciation.

Quand, au XVIIIème ou XIXème siècle, il devint inutile de faire jouer aux sorcières le rôle de bouc émissaire, le personnage de la sorcière fut relégué dans les nouvelles, les poèmes et les mythes – pour être ressuscité au XXème siècle, par une moyenne et grande bourgeoisie éduquée, et lassée des religions conventionnelles, et désireuse de faire revivre des dieux baroques de l'Antiquité.

Aujourd'hui, nous voyons dans la sorcière un archétype, un complexe psychologique, et nous avons le plus grand mal à imaginer les sanglantes tortures infligées sous prétexte de sorcellerie.

Que le sang de toutes ces belles, de toutes ces sages, de toutes ces fidèles retombe à jamais en malédiction sur les sectataires de l'Église de Rome qui ose encore minimiser et se justifier !!!



De nombreux écrits ont minimisé l'odieuse responsabilité de l'Église dans l'holocauste des sorcières qui a sévit durant cinq siècles dans toute l'Europe. On alla jusqu'à dire que les sorcières avaient leur part de torts ! Ceux-là sont encore et toujours des collaborateurs du Mal ou du matraquage cérébral tenace contre les femmes. L'Église a été le détonateur et l'aiguillon empoisonné de cette épouvantable « Chasse aux Sorcières ». Il n'est pas question de minimiser son rôle monstrueux ni de l'excuser le moins du monde, ni d'avoir la moindre mansuétude envers les dominicains, jésuites et autres membres gangrenés du cerveau de l'Inquisition.

En 1998, l'évêque du Vatican, Mgr Fisichella, affirme que les « instruments de l'Inquisition étaient ceux que la société utili-sait ». Et, plus loin, conclue sans plus de honte que ses criminels prédécesseurs : « Si on peut discuter des méthodes de l'Inquisition (vraiment il outrepassa la mauvaise foi et l'outrecuidance !), ses objectifs – défendre la vérité que Jesus Christ nous enseigne – demeurent valides ».

Cela n'est pas sans rappeler les paroles de Dietrich von Nieheim, évêque de Werden, qui déclarait en 1411 : « Lorsque son existence est menacée, l'Église est dispensée des commandements de la morale. L'unité, comme but, sanctifie tous les moyens : l'astuce, la trahison, la simonie, l'emprisonnement et la mort, car tout ordre existe pour les fins de la communauté, l'individu doit être sacrifié au bien général »... (bon sang quel horrible « bien » !).

Prenez garde, mes sœurs, mes filles, mes pareilles, il faut donc nous attendre un jour ou l'autre à être, nous aussi, traquées et torturées, au nom de paroles manipulées ou falsifiées du fils d'un Dieu qui préfère les cellules aux Forêts !

Quand au pape Jean-Paul II, le cocace est qu'il ait choisi le jour des « Brandons » 2000 pour s'excuser, bien petitement ma foi, des abus de l'Inquisition ... Aurait-il de l'humour noir ?

Des croyances d'origine païenne persistent envers et contre tout dans notre monde moderne, mais aucune ne fait naître en nous le désir sauvage de torturer et de brûler notre voisin. Pourtant, afin de ne pas commettre l'erreur de croire nos ancêtres moins intelligents que nous (préjugé connu sous le nom de « Urdummheit », stupidité fondamentale), songeons à tous les prétextes que nous inventerions pour tuer nos voisins.

Non, la sorcière n'est pas morte ; elle hiberne simplement. Quand à la « Chasse aux Sorcières », elle est loin d'être morte ; elle attend simplement de renaître sous un nom différent.

Sources d'informations qui m'ont grandement inspirée pour la rédaction de ce texte :

- « **Histoire de la sorcellerie en Occident** » de Colette Arnould, aux Éditions Tallandier
- « **Sorcières** » – d'Erica Jong (Illustrations de Jos. A. Smith), aux Éditions Albin Michel
- « **S comme Sorcière** » de Marie des Bois, aux Éditions du Cerlce Beltane
- « **Noces de Sève et de Vent** » de Marie des Bois, aux Éditions du Cerlce Beltane

Annexes

L'un des documents les plus émouvants qui nous soient parvenus de cette tragique époque de persécutions est une lettre datée du 24 Juillet 1628 et adressée par un prétendu sorcier, Johannes Junius, Bourgmestre de Bamberg, à sa fille, Véronica. Elle décrit on ne peut plus clairement le rôle de la torture dans les procès de sorcellerie et l'analyse mieux que n'importe quelle description dite « objective ».

« Mille et un souhaits de bonne nuit ma très chère fille bien-aimée, Véronica. Innocent, j'ai été jeté en prison ; innocent, je dois maintenant mourir. Car quiconque entre dans la prison des sorciers doit être torturé jusqu'à ce qu'il invente un crime ou un autre... Quand on me soumit pour la première fois à la torture, le Dr Braun, le Dr Kötzendörffer et deux docteurs que je ne connaissais pas étaient présents. Le Dr Braun me demande : « Parent, comment se fait-il que tu sois ici ? » Je réponds : « Par erreur, par malchance. ». « Écoute-moi, toi, rétorque-t-il, tu es un sorcier ; confesseras-tu tes crimes de ton plein gré ? Sinon, nous ferons venir les témoins, et le bourreau s'occupera de toi. ». Je lui dis : « Je ne suis pas sorcier, ma conscience est pure sur ce chapitre ; faites venir mille témoins, je ne les crains pas. »... Alors entra aussi - Seigneur qui êtes aux Cieux, ayez pitié - le bourreau ; il lia ensemble mes deux mains et me fit endurer les poucettes, de sorte que mon sang jaillit de mes ongles et ruissela partout, de sorte que, quatre semaines durant, je ne pus me servir de mes mains, ainsi que tu le remarqueras à mon écriture... Après quoi ils me déshabillèrent, attachèrent mes mains derrière mon dos, puis me hissèrent dans l'estrapade. Je crus alors la fin du monde arrivée ; huit fois de suite, ils me firent monter, puis me laissèrent tomber ; mes douleurs furent indescriptibles... Et ainsi, j'avouai... mais ce n'était que mensonge. Suit maintenant, ma chère enfant, ce que je confessai afin d'échapper aux atroces souffrances et aux horribles tortures, que je ne pouvais supporter davantage... Je dus ensuite dire les noms des gens que j'avais rencontrés (au sabbat). Je déclarai que je ne les avais pas reconnus. « Vieux coquin, je vais encore devoir appeler le bourreau. Alors ? - le Chancelier était-il présent ? » Je répondis que oui. « Qui d'autre ? » Je n'avais reconnu personne. De sorte qu'il dit : « Prends une rue après l'autre ; pars du marché, éloigne-t'en par une rue et retournes-y par la suivante. » Je dus nommer plusieurs personnes habitant là. Puis j'arrivai à la longue rue. Je n'y connaissais personne. Dus pourtant nommer huit habitants... Et ainsi m'interrogèrent-ils sur toutes les rues, quoique je ne puisse ni ne voulusse en dire davantage. Ils me remirent donc entre les mains du bourreau, lui dirent de me déshabiller, de me raser le corps, et de me mettre à la torture... Je dus ensuite dire tous les crimes que j'avais commis. Je ne dis rien... « Hissé ce coquin ! » Je déclarai alors que j'étais censé tuer mes enfants, mais qu'à la place j'avais tué un cheval. Cela ne leur suffit pas. J'avais également volé une hostie consacrée pour la profaner. Après cette dernière confession, ils me laissèrent en paix. Ma chère enfant, cache bien cette lettre... Autrement je serais très hideusement torturé et l'on décapiterait mes geôliers... Adieu, car ton père Johannes Junius, ne te reverra plus jamais. »

(Cette annexe est intégralement extraite de « Sorcières » d'Erica Jong, aux Éditions Albin Michel)

↳ Suspicion ↳

Une flamme étrange
Danse au fond de ses yeux,
Sa démarche balance ...
C'est Lucifer qui anime ses hanches !

Toute seule vers la Forêt
Où va-t-elle à la Nuit noire ?
Vers des rencontres inavouables
Et d'inquiétants rituels avec les diables !

Son ombre dans le soir
Ne lui ressemble guère
C'est une sorcière !

Sa chevelure indomptée
Flamboie dans le Soleil
Et danse dans le Vent fripon
C'est un signe indéniable
Qui la mènera tout droit aux flammes !

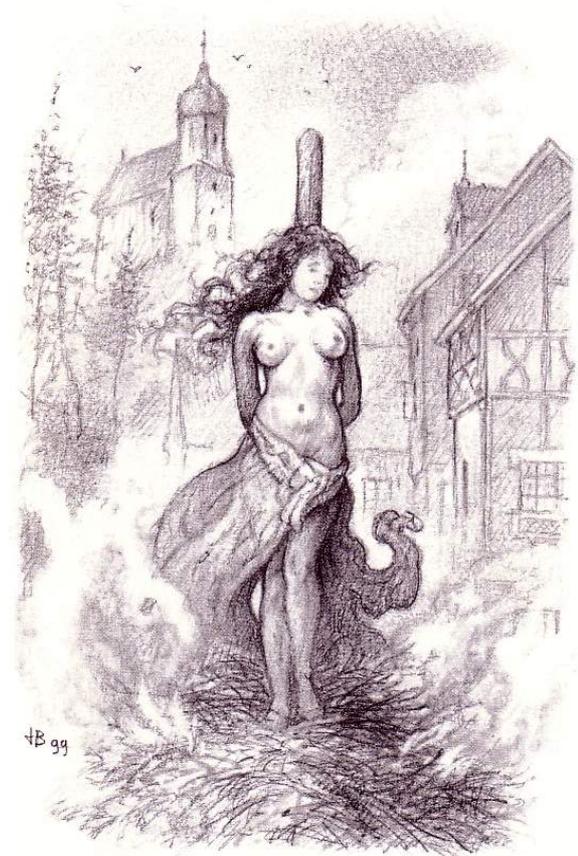
Elle rôde sur la lande,
On la prend pour une brigande ...
On l'a entendu incanter
D'étranges et mystérieuses paroles
D'une voix sourde et animale ...

Ses prunelles brillent dans le noir,
Elle sait, paraît-il,
Lire dans les étoiles
Qui donc lui a passé ce savoir ?

Les soupçons, la méfiance
Rampent avec les médisances.
Les retors, les perfides
Jouent de leurs langues bifides.

La jalousie s'empare des rumeurs,
Les amplifie tel un flot de fureur.
Devant l'église on enfonce un pieu,
On y lie la belle, on y met le Feu ...

Sort cruel
Des rebelles.
Dissidence
De la simple différence ! ...



(Poème de Marie des Bois
Extrait de « Noces de Sève & de Vent »)